

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Développement de la petite enfance

Rapport de base 2000-2001

Activités et dépenses

Préparé par

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Ministère de l'Éducation, de l'Emploi et de la Culture

Septembre 2002

Développement de la petite enfance
Rapport de base – Activités et dépenses 2000-2001

Table des matières

Introduction

L'engagement des Territoires du Nord-Ouest

Activités et dépenses 2000-2001

Programme Enfants en santé

Subvention aux parents recourant aux services de garderies

Programme de la petite enfance

Fonds de promotion de la santé

Sommaire

Développement de la petite enfance

Rapport – Activités et dépenses 2000-2001

Introduction

Durant une réunion des premiers ministres en septembre 2000, le gouvernement du Canada, de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux, a présenté l'Accord sur le développement de la petite enfance. Cet accord a reconnu l'importance d'appuyer les efforts des familles et des communautés afin d'assurer le meilleur avenir possible pour leurs enfants. Dans le cadre de cet accord, les premiers ministres ont déterminé quatre principaux secteurs où des mesures doivent être prises :

- promouvoir la santé durant la grossesse et la santé périnatale;
- améliorer l'aide au rôle de parent et aux familles;
- renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins; et
- renforcer l'aide à la communauté.

Tous les gouvernements se sont engagés à « présenter aux Canadiens et aux Canadiennes un rapport annuel sur leurs investissements et leurs progrès en matière d'amélioration des programmes et des services de développement de la petite enfance dans les [quatre principaux secteurs où des mesures doivent être prises]... en commençant par établir une base pour les dépenses et les activités en cours relatives au développement de la petite enfance. Les gouvernements commenceront à établir un rapport d'ici un an et veilleront à poursuivre leurs efforts en vue d'améliorer la qualité de leurs rapports au fil du temps. »
(Communiqué relatif à la réunion des premiers ministres sur le développement de la petite enfance)

Dans le cadre de cet accord, le gouvernement fédéral versera 2,2 milliards de dollars sur une période de cinq ans aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Les allocations versées aux Territoires du Nord-Ouest sont les suivantes :

Année	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Total
Financement	413 000	\$ 556 000	\$ 700 000	\$ 705 000	\$ 713 000	\$ 3 086 \$ mil

Ce rapport constitue le rapport de base des dépenses et des activités relatives au développement de la petite enfance durant l'exercice financier 2000-2001 dans les Territoires du Nord-Ouest. Il sera utilisé pour évaluer les améliorations et les progrès accomplis au cours des cinq prochaines années.

Développement de la petite enfance L'engagement des Territoires du Nord-Ouest

Conformément à l'accord sur le développement de la petite enfance, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a entrepris des travaux relatifs à l'élaboration d'un cadre d'intervention. L'objectif de ce document important consiste à jeter les bases du contexte, de la vision et des composantes liés à une stratégie globale visant à répondre aux besoins des jeunes enfants dans les Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.).

Les plans d'action relatifs aux quatre secteurs suivants sont également élaborés :

- la santé et le mieux-être, de même que prévention des risques;
- l'appui en matière de rôle de parent et aux familles;
- le développement de l'enfant – soins et apprentissage;
- le soutien communautaire et le développement de la conscience communautaire.

Développement de la petite enfance Activités et dépenses 2000-2001

Durant l'exercice financier 2000-2001, le GTNO, par l'entremise du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi (ECE) ainsi que du ministère de la Santé et des Services sociaux (SSS), a assuré le financement du programme Enfants en santé, de la subvention aux parents recourant aux services de garderies, du programme des garderies et du fonds de promotion de la santé. Ces fonds appuyaient un vaste éventail d'activités telles que les programmes axés sur la communauté et les services améliorés. Ils ont également permis d'offrir de l'information en matière de santé et de promouvoir des modes de vie sains.

Programme Enfants en santé

Dépenses totales - 1 995 514,00 \$

Ce programme soutient le développement des enfants, de la naissance à six ans. Il se concentre sur la prévention et la promotion de la santé, et appuie un vaste éventail de programmes et de services, de l'intervention précoce aux services thérapeutiques. Le programme Enfants en santé repose sur un modèle davantage axé sur la famille. L'approche axée sur la famille accorde une importance accrue aux besoins et aux points forts de la famille.

Le programme Enfants en santé offre :

Un million cinq cent huit mille dollars pour le financement de l'initiative communautaire basée sur les allocations de la communauté en vue d'améliorer les programmes et les services pour les enfants, de la naissance à six ans, de même que pour leurs familles. Les contributions sont versées en fonction des propositions soumises par les communautés ou par les groupes

communautaires, par les propositions qui satisfont aux critères du programme et par les décisions prises par les comités conjoints de gestion régionaux.

Développement de la petite enfance Page 2 de 6
Rapport de base – Activités et dépenses 2000-2001

Parmi les activités financées, mentionnons :

- des programmes préscolaires;
- du personnel de soutien;
- des programmes d'alphabétisation précoce;
- du matériel, de la nourriture et des ressources;
- de l'aide à la famille et du counseling;
- des programmes pour les parents et les tout-petits.

Deux cent quarante mille dollars pour le financement des services d'aide à l'enfance en fonction des allocations communautaires visant l'amélioration des services pour les enfants requérant un soutien intensif ou de l'aide spécifique.

Parmi les activités financées, mentionnons :

- un programme d'intervention précoce;
- des ajoints pour les enfants ayant des besoins spéciaux;
- des programmes améliorés d'orthophonie et d'apprentissage linguistique.

Trente-six mille dollars pour le financement aux bureau régionaux à des fins d'administration.

Financement de **cent mille dollars** assuré au Collège Aurora pour la délivrance du certificat Soutien et développement à l'enfance et à la famille.

Financement de **vingt et un mille dollars** fourni à des fins de recherche et d'évaluation au ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi.

Financement de **vingt-deux mille dollars** fourni pour le développement de ressources.

Subvention aux parents recourant aux services de garderies

Dépenses – non disponibles

La subvention aux parents recourant aux services de garderies est offerte par l'entremise du programme de soutien du revenu et fournit des fonds aux familles à faible revenu ayant besoin d'aide pour accéder aux services de garderies agréées et de bonne qualité. Les dépenses liées au soutien du revenu ne sont pas suffisamment réparties pour préciser le montant exact alloué à la subvention aux parents recourant aux services de garderies. On remédiera à ce problème dans les rapports ultérieurs.

Programme de la petite enfance

Dépenses totales – 867 000 \$

Ce programme appuie l'élaboration de programmes de garderies qui améliorent la croissance et le développement des enfants qui sont inscrits à des programmes de garderies ou à des programmes préscolaires.

Il existe présentement 70 programmes de garderies agréées dans 26 des 33 communautés des T. N.-O. Ces programmes agréés comprennent les programmes de garderies dans 14 communautés, les programmes préscolaires et de garderie dans 16 communautés, de même que les programmes de garde parascolaire et les familles de garde dans deux communautés chacune.

Le programme de garderies a fourni :

Sept cent soixante-dix-neuf mille dollars pour les fonds de démarrage de même que d'exploitation et d'entretien, qui soutiennent les programmes agréés et qui sont fournis selon le principe « premier arrivé, premier servi », jusqu'à ce que les fonds soient épuisés.

Les contributions de démarrage sont basées :

- le nombre et le type (nourrissons, enfants d'âge préscolaire, temps plein/partiel) de places créées;
- la communauté dans laquelle les places sont créées;
- les contributions sont payées en montants forfaitaires, jusqu'à trois mois avant l'ouverture prévue du programme.

Les contributions d'exploitation et d'entretien sont versées en fonction des critères suivants :

- le nombre et le type de places;
- les taux communautaires quotidiens;
- le nombre maximum de participants au programme;
- le fait que les montants réels reçus au cours de l'année sont basés sur la participation réelle documentée au programme;
- le fait que les paiements sont effectués trimestriellement, d'avance, en fonction des places prévues et que les ajustements sont effectués selon les chiffres réels de participation présentés.

Financement de **soixante-dix mille dollars** assuré au Collège Aurora pour l'exécution du programme Certificat en garderie.

Financement de **dix-huit mille dollars** aux bureaux régionaux à des fins d'administration

Développement de la petite enfance Page 4 de 6
Rapport de base – Activités et dépenses 2000-2001

Fonds de promotion de la santé

Dépenses - 160 000,00 \$

Le fonds de promotion de la santé subventionne les programmes de promotion de santé communautaires visant à améliorer la santé des femmes enceintes, des nourrissons, des enfants et des jeunes. Ces programmes sont axés sur les grossesses en santé, la vie active et la promotion d'une saine alimentation, la réduction des méfaits du tabac et le renoncement au tabac, de même que sur la prévention des blessures et la santé dentaire.

Parmi les activités financées, mentionnons :

- des programmes de petits déjeuners;
- des activités de promotion sur la santé dentaire;
- des ateliers sur les effets de l'alcoolisme fœtal et sur le syndrome d'alcoolisation fœtale;
- des activités de promotion sur la nutrition;
- des activités d'information sur le sida;
- des programmes sur le mieux-être, les modes de vie sains et la promotion de la vie active
- des programmes relatifs au rôle de parent;
- des activités de sécurité sur les sièges d'auto pour enfants.

Développement de la petite enfance

Sommaire

Afin de présenter un rapport annuel aux Canadiens et aux Canadiennes durant les cinq prochaines années sur les investissements relatifs au développement de la petite enfance du gouvernement fédéral et du gouvernement des T. N.-O. et sur les progrès accomplis pour améliorer les programmes et les services dans les quatre secteurs identifiés, l'exercice fiscal 2000-2001 fournit la base de référence. Les dépenses des T. N.-O. effectuées en 2000-2001 dans le domaine du développement de la petite enfance se chiffraient à environ 3,5 millions de dollars¹. Les activités ont été financées au moyen de quatre programmes administrés par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi et par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces activités ont produit un éventail de programmes et de services, dans les domaines suivants : soins prénataux et la santé publique, la promotion de la santé, programmes d'alphabétisation précoce, services à l'enfance, éducation préscolaire, loisirs et aide aux familles très vulnérables.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a commencé à élaborer son propre cadre d'intervention dont la date de publication prévue était mai 2001.

La présentation du cadre d'intervention sera suivie de l'élaboration et de la publication d'un plan d'action sur le développement de la petite enfance en août 2001.

¹ Comme noté, les dépenses liées à la subvention aux parents recourant aux services de garderies ne sont pas disponibles pour 2000-2001. Une estimation de 500 000 \$ est incluse dans les dépenses totales en fonction des données antérieures.

Développement de la petite enfance Page 5 de 6
Rapport de base – Activités et dépenses 2000-2001

Le plan d'action fournira de plus amples détails pour faire progresser la vision. Plusieurs activités spécifiques seront passées brièvement en revue dans le but de traiter de la question de l'aide accrue aux communautés, aux familles et aux individus.

Parmi ces activités, mentionnons :

- un programme de visites à domicile;
- l'Outil de dépistage du district de Nipissing;
- la trousse de ressources Développement de l'enfant;
- la trousse Familles en santé;
- le programme de formation au rôle de parent et d'alphabétisation dans le Nord;
- des foyers linguistiques;
- des moniteurs linguistiques;
- des services d'orthophonie et d'apprentissage linguistique;
- des centres de ressources pour les enfants et les familles;
- des activités de sensibilisation publique.

De plus, un cadre d'évaluation est en cours d'élaboration. Ce cadre constituera le point de départ pour l'évaluation des initiatives relatives au développement de la petite enfance entreprises par le GTNO. Le cadre d'évaluation représentera un outil important durant tout le processus de mise en œuvre, décrivant les résultats prévus, les indicateurs et les questions clés pour chacune des initiatives qui seront déterminées dans le plan d'action.

Développement de la petite enfance Page 6 de 6
Rapport de base – Activités et dépenses 2000-2001